



Vue de l'exposition des lauréat-es du Prix Novembre à Vitry 2021, Charlotte Vitaioli et Raphaël Sitbon

SOMMAIRE

PAGE 2: RÉSIDENCE CURATORIALE D'UNE DURÉE DE 3 ANS- PRÉSENTATION

PAGE 2-3: LA GALERIE MUNICIPALE JEAN-COLLET- PRÉSENTATION

PAGE 3-4: LES MISSIONS DU/ DE LA COMMISSARIAT ASSOCIÉ·E

PAGE 4: CALENDRIER PRÉVISIONNEL ET ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉQUIPE

PAGE 5: PROFIL RECHERCHÉ

PAGE 5: POUR DÉPOSER SA CANDIDATURE

PAGE 6: PLANS DU CENTRE D'ART

PAGE 7: PHOTOGRAPHIES DU CENTRE D'ART

PAGE 8 : FORMULAIRE D'INSCRIPTION

PAGE 9 : INFORMATIONS PRATIQUES ET CONTACTS

RÉSIDENCE CURATORIALE D'UNE DURÉE DE 3 ANS PRÉSENTATION

Anciens bains-douches de Vitry-sur-Seine, la Galerie municipale Jean-Collet est un lieu d'expositions d'art contemporain ouvert en 1982. Elle est un lieu pour l'imagination artistique et citoyenne mais aussi de travail, de recherche, de production pour les créateurs et un lieu permanent de rencontres, d'échanges et de savoir-faire.

Pendant longtemps dirigé par des artistes - Serge Guillou [1990-1996], Catherine Viollet [1997-2020] puis Daniel Purroy [2020-2023], l'équipement vit aujourd'hui un renouveau à travers la mise en place d'une résidence curatoriale - art contemporain, portée par la politique culturelle ambitieuse de la ville en faveur des arts visuels et d'un art pour tous-tes.

Cette résidence curatoriale - art contemporain est ouverte aux artistes, commissaires, collectifs d'artistes... pour imaginer et faire vivre des contenus sensibles pour une durée définie de 3 ans, non renouvelable, en lien étroit avec l'équipe de la galerie : le lieu, les moyens financiers et humains sont mis au service du projet lauréat et de la personne retenue avec le soutien à la production, la logistique et les démarches de médiation et de communication.

La Galerie municipale Jean-Collet est rattachée au service « Art et Territoires » de la Direction Culture depuis mars 2020.

APPEL À CANDIDATURES RÉSIDENCE CURATORIALE

**Date de la résidence : de janvier/février 2024 à décembre 2026
Date limite pour l'envoi des candidatures 30 novembre à minuit**

LA GALERIE MUNICIPALE JEAN-COLLET

Depuis son ouverture au public en 1982, la Galerie accueille des expositions d'art contemporain. Chaque année, sa programmation est ouverte aussi bien à la jeune génération qu'aux artistes déjà confirmés, couvrant tous les champs artistiques contemporains. Son action s'inscrit dans une volonté politique forte de promotion et de diffusion de l'art contemporain depuis la fin des années soixante.

Les axes pivots de cet équipement municipal sont :

- Soutenir la création contemporaine en arts visuels d'artistes émergent-es ou renommé-es, par le biais d'expositions (monographiques ou collectives et thématiques), de rencontres avec les artistes, de production d'œuvres.
- Programmer des temps de contributions et d'échanges (table de travail, conférence en présentiel ou à distance, signature d'ouvrage...), visant à ancrer les missions de la galerie dans son territoire local et au-delà par les expositions, la rencontre.
- Permettre l'accès à l'art et à la connaissance des processus de création auprès du plus grand nombre, par plusieurs formes de médiation à l'adresse des publics.

- Appuyer la programmation sur des jalons que sont la peinture contemporaine (prix de peinture Novembre à Vitry), les œuvres graphiques et photographiques (en écho à la collection municipale dans le domaine), l'approche territoriale (partenariat renforcé avec des opérateurs culturels et sociaux de la ville, regard sensible porté sur la fabrique de la ville)

Pour ces missions, la galerie bénéficie du soutien de la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France (Ministère de la Culture et de la Communication). Elle est membre du réseau Tram (réseau d'art contemporain Paris/Île-de-France).

En parallèle aux expositions d'art contemporain de la Galerie municipale Jean-Collet, des associations d'arts plastiques de la ville et certaines structures municipales sont accueillies à un rythme bisannuel au deuxième niveau de la galerie. Elles y exposent leur travail dans le champ de la peinture, sculpture, photographie, installation... une manière de faire un tour d'horizon des pratiques artistiques amateurs et d'apprentissage afin d'en attester la vitalité.

RÉSIDENCE CURATORIALE LES MISSIONS DU/DE LA COMMISSAIRE ASSOCIÉ·E

La résidence de programmation est ouverte à des artistes, commissaires, collectifs d'artistes... pour imaginer et faire vivre des contenus sensibles pour cette durée définie de 3 ans, non renouvelable, en lien étroit avec l'équipe de la galerie.

La mission du ou de la curateur·ice associé·e n'a pas vocation à occuper un temps plein, mais une présence à la galerie à hauteur d'une journée par semaine est attendue.

En fonction d'une convention et du calendrier prédéfini, la personne sélectionnée est chargée, de février 2024 à décembre 2027, d'assurer des missions principales et d'accompagnement.

LES MISSIONS PRINCIPALES

Elles consistent en l'élaboration et la mise en œuvre du projet artistique et culturel de l'équipement adapté à la ville. À ce titre le projet artistique devrait être imprégné du souci constant du rapport au contexte d'implantation et de l'objectif de développement des publics.

Avec l'équipe de la galerie et les différents partenaires, cette résidence vise à :

- la production de **deux expositions par an** avec la mise en œuvre des actions suivantes:
 - la sélection des artistes, confirmé·es et émergent·es, nationaux et internationaux et la coordination des phases préparatoires des expositions en favorisant la production de nouvelles pièces ;
 - la participation aux réunions de préparation, de montage et de démontage ;
 - la participation à la rédaction des différents supports de communication et de médiation et à la promotion du cycle d'expositions en lien avec l'équipe de communication et de médiation (galerie et ville de Vitry).
- la mise en place d'événements associés dans un rapport immédiat aux expositions présentées et à l'environnement territorial en :
 - élaborant les événements en direction des publics (rencontres, conférences, projections, performances, etc.) dans le cadre de la programmation de la galerie ;
 - participant aux réunions de préparation à ces événements associés.

- la participation à l'élaboration d'un projet d'actions auprès d'un public spécifique avec la personne en charge des publics de la Galerie.
- la rédaction et le suivi de fabrication d'un catalogue unique de la résidence ou d'expositions ciblées en fonction du projet développé pendant les 3 années en accord avec la direction de la communication et le service Art et territoires

En lien avec la cheffe du service art et territoire, participer à la gestion d'un budget selon un grille préfinie des montants des actions portées par la ville en tenant compte des préconisations de référentiel et rémunération 2023 portés par DCA / ADAGP:

- Budget de production de 50 000 € T.T.C. pour la réalisation d'un cycle de deux expositions par an et d'une manifestation associée et/ou supplémentaire.

LES MISSIONS D'ACCOMPAGNEMENT

Novembre à Vitry

Le concours du prix de peinture Novembre à Vitry et l'exposition de ses deux lauréat-es. demeureront deux temps forts de la programmation de la galerie. Novembre-à-Vitry, prix de peinture de la ville de Vitry-sur-Seine s'attache à questionner le médium « peinture » ; le concours est ouvert aux artistes français-es et étranger-ères de toutes tendances, âgé-es au maximum de 40 ans. Distingué-es par un jury composé d'artistes, les lauréat-es se voient consacrer une exposition en duo à la galerie. Depuis 2020, celle-ci se tient en même temps que la présentation de la sélection d'œuvres issue du concours.

La personne sélectionnée accompagne les membres de la galerie dans l'organisation du concours et la scénographie des deux expositions : le concours et le duo des artistes lauréat-es de l'année précédente.

Collections municipales

Chaque année, le Fonds d'œuvres graphiques et photographiques s'enrichit de nouvelles œuvres acquises par la ville de Vitry. La personne sélectionnée accompagne la ville par la proposition de nouvelles œuvres à acquérir en correspondance avec le montant dédié.

CALENDRIER PREVISIONNEL ET ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉQUIPE

Une phase de préparation au curatoriat, avec l'équipe de la galerie, se conduira entre janvier et avril 2024 (diagnostic de faisabilité, réunions avec les partenaires, construction des événements associés et élaboration du calendrier).

La ou le commissaire associé-e bénéficie d'un accompagnement professionnel de la part de l'équipe de la Galerie municipale Jean-Collet et construit son projet dans l'échange avec elle et les acteurs du territoire.

Il est attendu du ou de la commissaire une présence à la galerie à hauteur d'un jour par semaine.

Le calendrier prévisionnel des expositions jusqu'à 2026 est le suivant:

SAISON 2023 - 2024

- une exposition en juin 2024

SAISON 2024 - 2025

- une exposition en septembre 2024
- une exposition en janvier 2025
- une exposition en juin 2025

SAISON 2025 - 2026

- une exposition en janvier 2026
- une exposition en juin 2026

L'appel à candidatures est ouvert aux commissaires professionnel·les, vivant ou ayant une possibilité de logement en Île-de-France, qui disposent au moins d'une première expérience de commissariat. La ou le commissaire percevra annuellement pour l'ensemble de ses missions 12 000 € T.T.C, sous forme de droits d'auteur ou note d'honoraire (une attestation de dispense de précompte est requise).

- Connaissance approfondie des arts visuels au niveau national et international.
- Capacité d'innovation, d'élaboration d'un projet artistique et culturel singulier s'intégrant dans une logique d'aménagement d'un territoire francilien de la petite couronne
- Capacité à intégrer fortement les ambitions de transmission, de médiation culturelle et d'éducation dans le projet artistique global.
- Capacité à intégrer fortement les ambitions de transmission, de médiation culturelle et d'éducation dans le projet artistique global.
- Capacité à conduire des projets dans les délais impartis avec la connaissance de l'environnement de travail de collectivité territoriale mais aussi du monde de l'art contemporain
- Qualité rédactionnelle, bon relationnel permettant de conduire des projets collaboratifs et de travailler en équipe

POUR DÉPOSER SA CANDIDATURE

Adresser votre dossier de candidature (éléments du dossier à retrouver listés ci-dessous) **avant le 30 novembre 2023** à l'adresse mail suivante : celine.vacher@mairie-vitry94.fr

Doubler cette envoi numérique d'un envoi papier à l'adresse suivante le 30 novembre au plus tard, cachet de la poste faisant foi :

A l'attention de Céline Vacher
Mairie de Vitry-sur-Seine
Service Art et Territoires
2 Av. Youri Gagarine, 94400 Vitry-sur-Seine

Éléments constitutifs du dossier de candidature :

- Le formulaire d'inscription dûment renseigné, disponible en page 11 du présent appel à candidatures
- Une note d'intention synthétisant le projet proposé pour la résidence pour les 3 années de résidence (1500 signes maximum) avec les pistes de recherche qui pourront être développées lors d'un entretien oral ;
- Un dossier complet détaillant les 3 premières expositions (liste des artistes envisagé-es, éléments de scénographies, budget prévisionnel (prenant en compte les frais de régie, transport, honoraires artistes, production, scénographie, communication, assurance, déplacement, programmation associée), photographies, URL de référence, proposition d'un-e artiste en résidence de création numérique, etc.) ;
- Un CV et une biographie rédigée résumant le parcours de la ou du candidat-e ainsi qu'une lettre de motivations de la ou du candidat-e;
- Une copie de l'inscription micro BNC, Agessa et/ou Maison des Artistes ;

**DATE LIMITE POUR L'ENVOI DES CANDIDATURES : 30 NOVEMBRE 2023 À MINUIT
« CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI » ;**

**DATE DES ENTRETIENS AVEC LES CANDIDAT·E·S PRÉSÉLECTIONNÉ·E·S : COURANT
DÉCEMBRE 2023 (DATE À VENIR SUR NOTRE SITE INTERNET) ;**

DATE DE CONFIRMATION DU PROJET SÉLECTIONNÉ : JANVIER 2023.

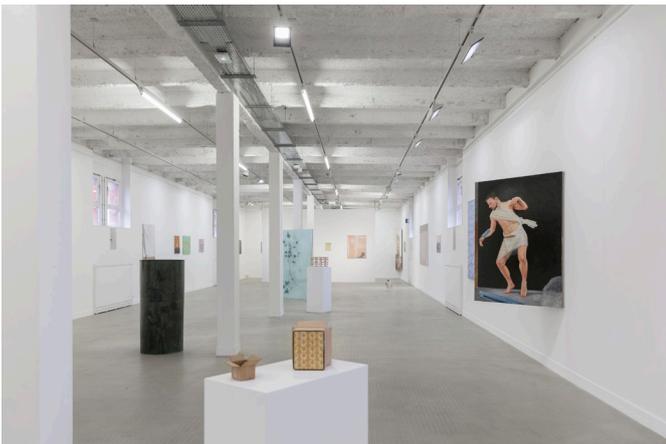
LA PHASE DE PRÉPARATION DE LA RÉSIDENCE DÉBUTE DÈS JANVIER/FÉVRIER



Vue de la façade extérieure de la Galerie municipale Jean-Collet



Vue de l'exposition *LCCH#2 La matière du monde* avec l'oeuvre de Julia Gault, © Camille Richer



Vue de l'exposition, Jose Bonell et Jean-Charles Bureau, exposition des lauréats de la 52e édition du prix de peinture, 2021



Vue de l'exposition *LCCH#3 COSMOGONÍAS* avec Marie-Sarah Adenis, Jean-François Krebs et Valentin Ranger



Vue de l'exposition, *LCCH#3. Tout est là, Mais où sommes-nous?* avec les étudiant-es de l'atelier de Julien Sirjacq des Beaux-Arts de Paris



Vue de l'exposition *Aller voir et laisser passer* célébrant les quarante ans de la Galerie municipale Jean-Collet

RÉSIDENCE CURATORIALE FORMULAIRE D'INSCRIPTION

À remplir intégralement et à retourner signé impérativement avec le dossier complet.

NOM :

PRÉNOM :

Rue, Bd, Av...

Code postal:

VILLE :

Tél Fixe:

Tél Mobile:

Email :

N°de SIRET:

N°MDA / Agessa :

Liste des pièces jointes au bulletin d'inscription (précisez le nombre) : Clé USB (x...) CD (x ...) DVD (x ...) Blu-Ray (x ...)

Autre - Précisez ...

Je soussigné(e)

M/Mme..... déclare certifier de l'exactitude des informations communiquées ci-dessus et avoir pris connaissance de l'ensemble des articles du mode d'emploi de l'appel à candidatures de la résidence de commissaire émis par la Galerie municipale Jean-Collet et de les accepter.

Date et signature :

**GALERIE MUNICIPALE JEAN-COLLET
59 AVENUE GUY-MÔQUET, 94400, VITRY-SUR-SEINE**

HORAIRES

Entrée libre du mardi au dimanche, de 13h30 à 18h et le mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h

ACCÈS

RER C Gare de Vitry-sur-Seine, puis bus 180 (arrêt Eglise de Vitry)

Métro 7 Villejuif-L. Aragon, puis bus 180 (arrêt Eglise de Vitry)

Métro 7 Mairie D'Ivry, puis bus 132 (arrêt Eglise de Vitry)

Métro 7 Porte de Choisy, puis bus 183 (arrêt Hôtel de Ville)

Métro 8 Liberté, puis bus 180 (arrêt Eglise de Vitry)

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Contactez Céline Vacher, cheffe du Service Arts e et territoires:
celine.vacher@mairie-vitry94.fr

Par téléphone au 01 46 82 82 75 le lundi et le jeudi de 10h30 à 12h00



@GMJEANCOLLET



GALERIE VITRY SUR SEINE

[HTTPS://GALERIE.VITRY94.FR/](https://galerie.vitry94.fr/)